

# **DECLARATION DE POLITIQUE COMMUNALE 2018-2024**

## **SOMMAIRE**

1. La sécurité
2. La propreté publique
3. Le développement économique et commercial, la création d'activités et l'emploi
4. Le logement
5. L'action sociale, la cohésion sociale
6. Le cadre de vie et la mobilité
7. L'émancipation personnelle, le sport, la culture, le temps libre
8. La transition écologique
9. La participation citoyenne et la modernisation de l'Administration
10. L'enseignement, l'accueil extra-scolaire et la petite enfance

## **PREAMBULE**

Notre responsabilité est de poursuivre et d'amplifier l'énorme travail accompli depuis le début des années 90 afin de requalifier notre territoire communal et d'améliorer la qualité de vie de nos concitoyens ; cette démarche est au cœur de l'ambition portée par la majorité PS – MR.

Notre projet repose sur le respect et la préservation de notre patrimoine historique, culturel, environnemental, économique et social, mais aussi sur une volonté commune de développer une politique équilibrée dans ces matières.

L'équipe PS – MR aura ainsi pour objectif prioritaire de porter un plan d'action reposant sur cinq axes forts : le développement économique et l'emploi, l'action sociale, l'émancipation des

citoyens, la préservation de notre environnement et du cadre de vie, la sécurité.

L'interaction permanente entre les politiques développées autour de ces cinq axes renforcera l'attractivité de notre Commune, afin d'y attirer de nouveaux habitants et des investisseurs, moteurs du développement, mais aussi d'améliorer la qualité de vie de nos concitoyens.

Aujourd'hui, des entreprises de renommée internationale sont installées à Frameries : Bridgestone, Universal Pharma, Dimequip ; demain, d'autres les rejoindront.

Avec l'IDEA, notre ambition est de valoriser au mieux l'attractivité de nos zonings.

Mais aussi, notre dynamique doit également reposer sur nos acteurs locaux : magasins de moyenne surface, petits commerces de proximité et de qualité, jeunes entrepreneurs ; comme toutes les Communes wallonnes, Frameries connaît des difficultés en matière de préservation du commerce en centre urbain ; notre taux d'occupation des cellules commerciales dans le centre de Frameries est bien supérieur aux moyennes wallonnes, leur taux de rotation est excellent ; des efforts restent à accomplir afin de faire vivre le complexe commercial de la rue des Alliés ; nous nous y emploierons avec la ferme volonté d'obtenir rapidement de nouveaux résultats.

La qualité de vie de tous les Framerisois doit être encore renforcée : chaque Framerisois doit trouver une école de proximité et de qualité, un accueil extra-scolaire performant, des services pour les seniors, des crèches en nombre suffisant, une offre culturelle, sportive et de loisirs attrayante et diversifiée, un cadre de vie agréable et modernisé, une administration accueillante et efficace.

Frameries est et sera plus que jamais une cité solidaire, où personne ne doit rester sur le bord du chemin ; l'égalité des

chances imprégnera l'ensemble de nos actions : chacun, jeune ou moins jeune, travailleur indépendant, demandeur d'emploi, retraité, doit trouver à Frameries réponse à ses besoins, de la solidarité, et une grande qualité de son espace de vie.

Notre Commune se positionnera également en tant qu'acteur dynamique et responsable de la transition écologique et du développement durable ; nous mettrons en œuvre une stratégie locale, déclinée en un plan d'actions concrètes, intitulé « Frameries 2030, Commune durable » ; c'est l'avenir de nos enfants qui est en jeu.

Enfin, ces programmes ambitieux ne relèvent pas de la seule autorité politique : chacun doit pouvoir y être associé ; les citoyens seront davantage impliqués dans les processus participatifs et collectifs.

## **1. La sécurité**

Le sentiment d'insécurité est permanent, et cela partout en Belgique et dans les pays voisins ; à Frameries, nous ne connaissons pas de phénomène de grande criminalité : les statistiques élaborées en continu par nos services de police en attestent.

Néanmoins, le nombre d'incivilités va croissant : incivilités routières, incivilités environnementales, dégradations de l'espace public ; nous allons intensifier la lutte contre ce phénomène en renforçant les effectifs de notre commissariat de proximité : les décisions ont été prises, le processus est en cours. Nous veillerons également à une mise en application plus rigoureuse des sanctions administratives communales qui permettent de lutter adéquatement contre les petites infractions routières et la malpropreté publique.

Dès 2019, la présence policière en rue sera renforcée ; nous maximiserons l'utilisation des caméras mobiles et la répression

sera renforcée, notamment en matière de lutte contre les stationnements intempestifs qui mettent en danger les usagers faibles ; les agents de quartier seront mieux identifiés et plus facilement joignables par chaque citoyen qui en exprimera le besoin ; toute demande d'échange avec l'agent de quartier trouvera une réponse appropriée ; l'opération « un café avec mon agent de quartier » sera poursuivie et rendue permanente dans les années à venir.

Enfin, nous privilégierons le recours à la médiation en tant que mode alternatif de règlement des conflits entre citoyens ; la forme que prendra ce dispositif sera étudiée, en fonction des moyens budgétaires disponibles.

Au niveau de la sécurité routière, une attention particulière sera apportée à la sécurité aux abords des écoles. Des aménagements spécifiques seront le cas échéant réalisés. La majorité relancera également la création « d'anges gardiens » chargés d'assurer la sécurité aux heures de pointe aux abords des écoles.

La sécurité, c'est aussi la prévention ; la majorité mettra en place, dans différents quartiers, les dispositifs « voisins vigilants ou partenariat local de sécurité et de prévention » en collaboration avec les services de police ; la majorité défendra au sein de la zone de police l'acquisition de radars répressifs afin de mieux réguler les excès de vitesse, malheureusement encore beaucoup trop fréquents.

Enfin, nous développerons le service d'accueil policier par la désignation d'un officier de dialogue avec les citoyens et la mise en place d'un service d'accueil policier en ligne ; le nombre de caméras mobiles et les contrôles de vitesse seront accentués également.

## **2. Propreté publique**

La commune de Frameries est, comme en beaucoup d'endroits, confrontée aux infractions environnementales. Cela va du simple mégot de cigarette jeté au sol, au dépôt sauvage, en passant par le non-respect des consignes de tri. Cela n'est plus tolérable. Ces actes quotidiens de délinquance environnementale dégradent le cadre de vie des Framerisais et provoquent des coûts importants et inutiles qui pourraient servir pour d'autres projets plus porteurs pour la collectivité et les citoyens.

C'est pour lutter contre ces incivilités qu'un plan en faveur de la propreté a été mis sur pied.

Ce plan s'oriente autour de 3 lignes directrices :

- La communication
- La sensibilisation et les actions
- La répression

Il s'agira, au travers de campagnes de communication et de sensibilisation, de conscientiser de façon positive le citoyen sur son rôle en matière de propreté publique.

Notre plan d'actions veillera à renforcer la collaboration entre les services communaux et les partenaires (HYGEA, Fost Plus,...) pour une plus grande efficacité.

Par ailleurs, les actions concrètes suivantes seront mises en place :

- Elaborer un cadastre des points noirs
- Renforcer l'utilisation des caméras de surveillance mobiles
- Organiser trois campagnes de répression des infractions par an
- Organiser des séances d'information sur le concept « zéro déchet »
- Développer l'opération « Les ambassadeurs de la propreté »
- Mettre en place le tri sélectif dans les cimetières

- Poursuivre le remplacement des poubelles publiques
- Placer deux bulles à verre enterrées
- Améliorer le tri sélectif au sein de l'Administration
- Favoriser le compostage individuel et collectif

Ensuite, au-delà de la prévention, le volet répression aura pour but de renforcer la confiance des citoyens envers la commune via une mobilisation supplémentaire des agents constatateurs communaux et des services de Police (Police de proximité et Police de l'Environnement).

### **3. Le développement économique et commercial, la création d'activités**

Frameries, de par sa configuration géographique et l'aménagement de son territoire, constitue un pôle économique et commercial solide dans notre région.

En matière de création d'activités, l'évolution du nombre d'entreprises dans nos zonings est en constante évolution ; durant les 6 dernières années, de nombreuses entreprises s'y sont installées ; avec l'IDEA, nous poursuivrons notre politique d'attractivité économique : bientôt, une nouvelle voirie reliera nos deux zonings ouvrant ainsi l'accès à de nouveaux terrains disponibles pour les investisseurs.

Plus que jamais, le Collège sera extrêmement vigilant quant au respect des prescrits environnementaux, et ce pour tous les investissements.

Mais l'activité se déploiera aussi en dehors de nos zonings : bientôt le service d'aide aux familles du Borinage s'installera dans le centre de Frameries, et amènera 250 emplois directs ; notre CPAS et son centre d'insertion travaillent d'arrache-pied pour réorienter des personnes peu qualifiées sur le chemin de l'emploi ; cette politique sera renforcée, en lien plus direct encore avec les employeurs privés.

Enfin, le commerce en centre urbain fera l'objet de nouveaux soutiens afin de favoriser de nouvelles implantations : nous étudierons la mise en place d'un fonds d'impulsion communal destiné aux candidats entrepreneurs commerciaux.

Favoriser les circuits courts et accentuer les synergies entre la commune et les producteurs locaux, étudier la possibilité de créer dans les maternités commerciales un point de vente quasi permanent qui permettrait aux producteurs locaux de proposer leurs produits à la vente, viennent compléter notre plan d'actions.

Par ailleurs, une réflexion sera menée sur le renforcement de l'attractivité du marché de Frameries et sur le retour d'un marché digne de ce nom à La Bouverie.

#### **4. Le logement**

Le droit au logement est un droit fondamental que nous défendons.

La Commune peut jouer un rôle important dans ce domaine, et doit aussi répondre au défi de la Wallonie en matière de logement, puisqu'il conviendrait de créer 300.000 logements à l'horizon 2030.

La majorité mettra en place les actions suivantes :

- Elargir l'offre en matière de logements publics par la construction d'un minimum de 25 logements dans les prochaines années ; dynamiser le rôle de l'agence immobilière sociale par une recherche beaucoup plus dynamique de nouveaux propriétaires
- Confier à la RCA un rôle d'opérateur foncier communal : acquisition, rénovation, vente et location de bâtiments existants.
- Renforcer la lutte contre l'inoccupation des logements par un recensement plus efficace.

- Créer de 300 à 400 nouveaux logements privés et publics par la mise en œuvre de la ZACC Pierart, d'une superficie de 11 hectares ; la majorité imposera aux promoteurs la construction de nouveaux logements avec une attention particulière pour les jeunes ménages ; la plus grande attention sera accordée au développement durable dans les futurs aménagements de cette zone.

## **5. L'action sociale**

La solidarité et les politiques sociales qui la soutiennent constituent l'ADN de la volonté politique de la majorité.

Que ce soit pour les plus jeunes, les personnes en difficulté suite à une perte d'emploi, à la maladie ou à des événements dramatiques de la vie, notre CPAS a mis en place des dispositifs efficaces, denses et accessibles à tous ; ils seront consolidés.

Nos aînés méritent toute notre attention ; à Frameries, notre CPAS possède 200 lits en maisons de repos dont une unité pour personnes désorientées de 45 lits (unique dans notre région), une résidence-service, des lits de court séjour.

Demain, la majorité renforcera le soutien à l'autonomie de nos seniors au travers la mise en place d'aides au maintien à domicile et à l'activation socio-culturelle.

La majorité va également renforcer l'offre sportive culturelle et de loisirs à destination des aînés, en collaboration avec les acteurs locaux.

Pour les personnes précarisées, la majorité renforcera les dispositifs existants : nous développerons encore la Maison médicale publique, unique en Wallonie par un plan d'actions prévention/santé.



L'épicerie sociale et la lutte contre la précarité énergétique seront également renforcées pour répondre à des besoins de plus en plus pressants.

Notre plan de cohésion sociale trouvera des articulations renforcées avec les services sociaux afin de mieux lutter encore contre l'isolement et la précarité.

La présence des éducateurs de rue, en lien avec les maisons de quartier, sera, elle aussi davantage orientée vers la lutte contre la précarité sociale, scolaire, en matière de santé et sur la déficience de liens sociaux solides ; une attention toute particulière sera accordée au développement des liens intergénérationnels.

Afin de répondre au mieux à des besoins spécifiques, nous proposerons également de mettre en place des bourses à thèmes, comme le matériel scolaire et ce, en collaboration avec les écoles de l'entité.

## **6. Le cadre de vie et la mobilité**

La rénovation du cadre de vie constitue l'épine dorsale de l'action communale depuis près de 30 années ; elle sera poursuivie, dans le souci d'une répartition équilibrée sur l'ensemble du territoire, en fonction des priorités et des besoins.

La rénovation urbaine sera poursuivie par la rénovation complète du quartier de l'Agrappe. Nous poursuivrons la rénovation systématique des voiries et des trottoirs dans le cadre des travaux subsidiés par la Wallonie ; des budgets spécifiques y seront consacrés chaque année ; le plan pluricommunal de rénovation des trottoirs sera consolidé et amplifié, en fonction des moyens budgétaires disponibles.

La ceinture rurale sera également traitée, via la mise en œuvre du PCDR à Sars-La-Bruyère et à Noirchain : construction d'une

salle polyvalente à Sars-La-Bruyère et rénovation du quartier de la Place de Noirchain.

En concertation directe avec les riverains du quartier, les rues du Marais, Maïeur Andry, Alfred Defuisseaux, et Fabien Gérard seront également rénovées.

A La Bouverie, la Place du Champ Perdu sera aussi requalifiée, en collaboration avec les habitants du quartier ; le parc de La Bouverie sera également complètement transformé, dans un projet partagé avec les citoyens afin de lui redonner sa dimension d'espace partagé convivial et sécurisé.

A Eugies, les rues du Grenadier et des Déportés seront rénovées ; le Chemin des Mésanges devra aussi être retravaillé.

Plus globalement, le règlement communal d'urbanisme sera complètement revu, simplifié pour une meilleure interaction entre les citoyens et l'Administration.

La mobilité constitue un défi majeur de la nouvelle majorité ; le plan communal de mobilité sera actualisé et les nouvelles recommandations seront appliquées, avec pour objectif majeur le désengorgement du Centre de Frameries et la lutte contre les excès de vitesse.

De nouveaux aménagements destinés aux modes de déplacement doux seront réalisés, au bénéfice des piétons, des cyclistes et des usagers des transports publics ; la majorité mettra en place une commission pedestre destinée à associer les citoyens à la réflexion visant à la maximalisation et à la définition de chemins pedestres reliant différents points de notre entité vers les administrations, les commerces, les transports en commun.

Par ailleurs, la Commune mettra en place, après examen via le nouveau plan de mobilité, des quartiers « zones 30 » ; des chemins sécurisés vers les écoles seront également aménagés,

avec appel à la participation citoyenne et à la participation des APS.

Enfin, une lutte sévère sera menée contre les stationnements en infraction, surtout lorsque la sécurité des usagers faibles est mise en péril ; ce sera une priorité pour notre service de police de proximité.

## **7. L'émancipation personnelle, le sport, la culture, les fêtes, le temps libre, le bien-être animal**

Bien vivre dans une commune, c'est aussi s'épanouir par le sport, la culture, les loisirs.

Prendre soin de soi, se former, s'ouvrir à la qualité du patrimoine local, souvent méconnu, renforce la convivialité et les liens sociaux.

Dès lors, la majorité s'engage à réaliser un programme ambitieux et diversifié.

En matière sportive, nous construirons de nouvelles installations pour le RSB ; des subsides devront être sollicités pour ce faire ; les infrastructures du rugby, ainsi que le Centre sportif Max Audain, seront modernisés ; la coordination entre les clubs sportifs sera renforcée par la création d'un centre sportif local ; nous renforcerons les liens entre les clubs sportifs et les acteurs locaux (commerces, administrations, ...).

Les grandes fêtes annuelles seront amplifiées, et leur dimension interculturelle renforcée.

La culture pour tous sera amplifiée ; la construction d'une salle culturelle polyvalente reste une priorité à rencontrer ; éduquer à l'apprentissage des nouveaux outils numériques, développer une politique culturelle favorisant le vivre ensemble et mettre en place une nouvelle dimension à l'éducation permanente constituent également des priorités ; enfin, nous veillerons à

développer l'appropriation de l'espace public par de jeunes créateurs locaux, là où cela est possible.

En matière de temps libre, l'offre actuelle sera diversifiée, en concertation avec le public concerné, afin de mieux répondre encore à ses besoins ; une attention toute particulière sera apportée à la découverte du patrimoine mémorial local.

Enfin, le bien-être animal doit aussi être associé à la qualité de vie ; un plan d'actions sera mis en œuvre, avec un appel à la participation citoyenne.

## **8. La transition écologique**

C'est ici un défi majeur pour nos sociétés, ainsi qu'une attente forte de la population ; les manifestations récentes en attestent.

Réduire les dépenses énergétiques et les émissions de CO2 sera au cœur de la politique énergétique ambitieuse portée par la majorité.

Dans cette optique, la majorité s'engage à :

- Accentuer la mise en œuvre du Plan POLLEC
- Poursuivre les investissements visant à réduire les consommations énergétiques des bâtiments publics communaux
- S'inscrire dans un rôle de facilitateur des économies d'énergie pour les citoyens (information, guichet énergie) et les entreprises.
- Lutter contre la précarité énergétique en renforçant les missions d'accompagnement et de soutien mises en œuvre par notre CPAS.
- La majorité mettra également en place dès 2019 un comité stratégique chargé de la transition écologique. Ce comité stratégique sera composé de citoyens volontaires, d'experts, de représentants du monde économique, agricole, associatif et de l'Administration communale.

Son fonctionnement sera financé par le budget communal et il sera coordonné par le Collège ; toutes les formations politiques seront invitées à y désigner des représentants.

Le comité stratégique aura pour mission de définir la stratégie communale vers la transition écologique et de la décliner dans un plan d'actions concrètes : amélioration de la gestion énergétique des bâtiments, mobilité douce, production d'énergie propre, alimentation saine via les circuits courts, lutte contre le gaspillage, achats groupés citoyens, stimulation de la biodiversité, développement du commerce équitable, ...

Les travaux de ce comité stratégique déboucheront sur l'élaboration d'un master plan 2019-2030 qui sera soumis à l'approbation et au débat du Conseil Communal.

A terme, à travers ce master plan, c'est notre avenir qui se joue : construisons-le ensemble, la participation citoyenne est capitale dans sa mise en œuvre : **l'avenir de la planète, c'est l'affaire de tous.**

## **9. La participation citoyenne et la modernisation de l'Administration**

La majorité fait le pari de l'interaction permanente avec les citoyens pour gérer de la manière la plus efficace possible le bien commun ; c'est à une véritable intelligence collective que nous en appelons.

Pour ce faire, les projets importants communaux de travaux, d'aménagement des quartiers, de mobilité seront soumis à concertation afin que leur mise en œuvre soit partagée par l'ensemble des acteurs concernés.

Systématiquement, le Collège ira ainsi à la rencontre des riverains dans les quartiers, et cela à intervalles réguliers ; des

projets de réaménagement comme le site de l'Agrappe ou le parc communal de la Bouverie, notamment, feront l'objet de concertation préalable et d'appels à projets citoyens.

A l'aide des outils modernes de communication, l'ensemble des décisions seront consultables par toute la population.

Enfin, le collège mettra rapidement en place une nouvelle commission, ouverte aux citoyens désireux de s'y impliquer, et destinée à définir un plan d'actions à long terme en matière de développement durable et de transition écologique.

Une commission spécifique, avec participation citoyenne également, sera aussi mise en place pour accompagner la mise en œuvre du futur nouveau plan de mobilité dans le centre de Frameries.

En matière de participation citoyenne, les actions suivantes seront mises en place :

- Les rencontres participatives et informatives seront multipliées, notamment pour les projets de travaux dans les quartiers.
- Le PST sera présenté publiquement afin de renforcer la transparence de l'action publique et l'information sur les objectifs poursuivis par la Commune.
- Les comités de quartier, les associations, les commerçants seront systématiquement associés et informés de toutes initiatives les concernant, une plus grande publicité sera faite aux décisions des instances locales, via le site internet ou tout autre outil moderne de communication.

En matière de modernisation de l'administration, les initiatives suivantes seront développées :

- Développer l'interaction électronique entre l'administration et les citoyens

- Diversifier les informations disponibles sur le site internet
- Améliorer l'accueil du citoyen, avec une attention particulière pour les personnes porteuses de handicap.

En matière de gestion du personnel communal, la majorité sera attentive à rencontrer les recommandations émises dans le cadre de l'analyse des risques psycho-sociaux.

### Les services de première ligne, Etat-Civil - Population

L'administration, et plus particulièrement le service Etat civil - population, accompagne le citoyen dans plusieurs étapes importantes de sa vie (mariage, naissance, jubilaires). La majorité PS MR entend renforcer le lien avec les citoyens en créant une à deux fois par ans des moments de rencontres et de convivialité autour d'évènements marquants dans leur vie : accueil des nouveaux nés et remise d'un cadeau de naissance, noces d'or et de diamant, notamment.

## **10. L'enseignement, l'accueil extra-scolaire et la petite enfance.**

### L'enseignement

La majorité PS MR s'est efforcée durant la mandature écoulée de revoir en profondeur les piliers de l'enseignement communal. Ainsi, le projet éducatif et le projet pédagogique ont été entièrement refondus pour s'adapter aux nouvelles exigences du Pacte d'Excellence. Les principes qui y sont repris et les outils pédagogiques développés veillent à placer constamment l'enfant au coeur des apprentissages et à favoriser la différenciation. Il convient de poursuivre ce travail en veillant à adapter le projet d'établissement de chaque école mais également à élaborer le plan de pilotage.

Dans ce cadre, le maintien du Conseiller pédagogique paraît essentiel en ce qu'il apporte un véritable soutien aux directions, aux équipes pédagogiques et au Pouvoir Organisateur en veillant à une uniformisation des bonnes pratiques sur le plan pédagogique.

L'école est un lieu d'apprentissage, d'épanouissement et d'ouverture sur le monde. C'est dans ce cadre qu'il convient de poursuivre le développement des projets pédagogiques, tant au niveau maternel que primaire, autour de trois axes : culturel (projet ORCW, Pierre Coran), sport et santé (journées sportives et fair-play) et environnement et citoyenneté (PNHP, potager du CPAS, police Borraine, PASS). Ces projets sont construits en privilégiant les ressources locales ou de proximité. C'est notamment par ce biais que peut être réalisée la sensibilisation des enfants à la protection de l'environnement et au tri des déchets.

La majorité souhaite également initier des échanges scolaires avec la ville jumelée d'Issy-les-Moulineaux.

### L'accueil extrascolaire et petite enfance

L'adhésion au décret accueil temps libre et l'engagement d'une coordinatrice extrascolaire ont permis la mise en place sur l'entité de Frameries d'un premier programme d'accueil (programme CLE) et de deux plans d'actions annuels répondant aux attentes des parents en terme d'accueil des enfants en dehors des périodes scolaires. Le système mis en place devra être évalué et les besoins des parents à nouveau sondés afin de veiller à ce que le programme s'adapte au plus près de la demande au niveau des plages horaires, des activités proposées et des lieux d'accueil.

Dans ce cadre, la possibilité de proposer des cours de langues durant l'accueil du mercredi après-midi sera envisagée. De



même, un accueil sera proposé lors des journées pédagogiques. Le travail de concertation entre tous les acteurs susceptibles d'accueillir des enfants durant les périodes de vacances sera entrepris afin de veiller à proposer une offre de stage étalée dans le temps et différenciée selon les catégories d'âge. Il importera également de travailler sur une communication centralisée au niveau de l'offre sur l'entité.

Au niveau de la petite enfance, les co accueils installés dans les écoles de Calmette, La Libération et Eugies seront préservés.